

AICP
Compte-rendu de la réunion du Bureau restreint du Comité
du 2 Février 2022
Adopté lors du Comité du 2 Mars 2022

Etaient Présents : J. ALLAIRE, H. BRÉGEON, P. COCHET, G. DEMAILLE, G. MOREAU, D. THEBAULT.

La Direction de la Joliverie nous autorisant une réunion limitée à 6 personnes, nous avons annulé le Comité et réuni 6 membres sur 7 du Bureau pour faire le point et avancer sur les dossiers en cours.

A l'ordre du jour :

1^{er} Point : **Base de données AICP** et actualisation. Nous avons étudié les courriers reçus et réponses apportées par le Président. Pour Michel GRENAPIN 31°, Jean Luc JOSSO 42°, le Comité de mars sera consulté. Pour Francis CHOLLET 43°, G. DEMAILLE va lui envoyer vœux et cotisation.

2^{ème} Point : **Mise en œuvre de la communication aux adhérents (suite AG novembre 2021).**

21 Validation des courriers adressés lors des décès (signature électronique du Président et carte 21 X 9,9 à prévoir lors des présences aux cérémonies). Les décès seront présentés au comité chaque fin de mois, adhérent et non adhérent précisés, et mis sur le site.

- **Courrier type adressé à un adhérent** lors du décès de son épouse : validation.
- **Courrier type adressé** pour nos condoléances à une veuve 2022. Accord.
- **Courrier personnalisé adressé à la veuve d'un ancien adhérent décédé** : validation (avec un bulletin d'adhésion associé en PJ).

22 Validation des courriers lors des anniversaires. Le Bureau opte pour la photo de la Joliverie avec « Bon Anniversaire Cher Ami » adressée aux adhérents âgés de 90, 85, 80 ans en 2022. Cette carte 21 X 9,9 sera préparée par G. MOREAU puis imprimée. Elle sera adressée par courrier. Préparation possible des envois par publipostage. A finir le recensement des anniversaires à partir des « boîtes jésuites ».

23 Actualités AICP. L'envoi in extenso des 3 derniers PV du comité aux adhérents sous forme de nouvelles brèves ne paraît plus pertinent. D. THEBAULT propose un « Bulletin de liaison » adressé aux adhérents sous forme de synthèse thématique de la période (la vie de l'amicale, les relations avec la Joliverie et LJT (La JOL'Toujours), l'aide au développement.

24 Projet d'Annuaire : H. BRÉGEON présente la maquette en cours avec l'entrée PROMO avec les rubriques listing général, listing AICP-la Joliverie, listing promo, listing coordonnées non vérifiées). Cet annuaire de qualité est à budgéter.

3^{ème} Point : Aide au Développement (Centre des Métiers la JOLIVERIE de BOUDRY)

Le Président Jean ALLAIRE donne lecture **des échanges de mail avec Désiré KABORE, SG de l'AADPE**, depuis début janvier : décès de la femme du Président de l'AADPE, évolution des formations, leur mise en œuvre, et les priorités 2022 :

- évolution de l'alphabétisation en 2 phases avec l'alphabétisation de jeunes en élevage en langue « mooré » suivie de 18 mois de formation agricole bilingue pour les préparer à leur installation dans leur ferme (prise en charge par l'Etat)
- couture 2 sessions prévues, financement enseignant prévu
- cuisine : pas d'ouverture, mais fabrication de gâteaux prévue
- menuiserie démarrage avec 6 apprenants et utilisation des machines pour le Centre,
- Sécurisation du site avec construction d'un mur de clôture, recrutement de formateurs, promotion du Centre et demande de soutien du ministère

Le Bureau s'interroge sur les évènements récents survenus dans la région. Compte tenu de nos possibilités financières et de notre témoignage d'accompagnement malgré les circonstances, le Comité aura à se prononcer sur nos 3 préconisations budgétaires et la recherche de sponsors via Christian PELTIER 39° :

- Financer la sécurisation du site (devis à confirmer = 19 800 €)
- Réserver la venue de 2 partenaires (charte à finaliser)
- Réserver 1500 € pour le fonctionnement du centre pris sur l'aide humanitaire AICP

4^{ème} Point : Budget prévisionnel 2022.

Il sera basé sur une baisse de cotisants ramenés à 300 adhérents dont 30 associés (320 en 2021). La réalisation de l'annuaire sera un poste important. La participation de l'AICP à la vie des promos sera à dynamiser.

5^{ème} Point : INFOS La Joliverie

51 Marc PELON 44° a été élu **Président de l'OGEC Joliverie** le 11 janvier 2022.

52 LJT : elle sollicite l'AICP pour écrire 20 lignes sur le Centre des Métiers de BOUDRY dans la rubrique « solidarités » sur le site de La Jol' Toujours.

53 Chantal BONNOT, adjointe en Pastorale, a répondu aux vœux de l'AICP.

PROCHAINE DATES PREVUES pour le Comité à 10H (selon les règles sanitaires en vigueur)

Mercredi 2 Mars 2022, Mercredi 4 Mai, Mercredi 1er Juin, Mercredi 6 Juillet à CROSSAC

L'Assemblée Générale Ordinaire est prévue le 6 Avril après un Comité élargi.

Daniel THEBAULT,
Secrétaire Général